

Aperçu indicatif du rapport du CoC-EEI à la Conférence de la FAO

Avant-propos du Président

Message du Directeur général

Introduction

L'introduction rappellera le rôle confié par la Conférence de la FAO à sa session extraordinaire de 2008 au Comité de la Conférence pour 2009, et donnera un aperçu des domaines de travail relevant du Plan d'action immédiate (PAI) qui étaient en suspens en 2008 et qui devaient être achevés en 2009. L'introduction décrira aussi de façon générale les principales réalisations obtenues en matière de mise en œuvre du PAI, et notamment en ce qui concerne le processus et les mécanismes de travail.

I. Cadre stratégique, Plan à moyen terme et Programme de travail et budget

La partie I donnera un aperçu du nouveau cadre de résultats de la FAO, et exposera les grandes lignes de la documentation relative à la programmation et à l'établissement du budget. Le concept de « Réforme dans la croissance » sera également traité, ainsi que l'a demandé la Conférence en 2008. Cette partie comprendra les sous-parties ci-après:

- a) Concept de « Réforme dans la croissance »;
- b) Cadre stratégique;
- c) Plan à moyen terme;
- d) Programme de travail et budget.

II. Réforme de la gouvernance

La partie II sera consacrée aux deux domaines de la gouvernance dans lesquels un travail de suivi avait été demandé par la Conférence en 2008. Les amendements aux Textes fondamentaux recommandés par le CoC-EEI, qui sont intégralement traités à l'annexe 3, ne seront que brièvement abordés ici. Cette partie sera subdivisée en sous-parties, comme suit:

- a) Amendements aux Textes fondamentaux de la FAO pour la mise en œuvre du PAI;
- b) Composition du Conseil de la FAO.

III. Réforme des systèmes, changements de culture et restructuration organisationnelle

La partie III sera consacrée aux questions relevant de l'administration, du changement de culture et de la restructuration organisationnelle. Elle portera également sur les résultats de l'Examen détaillé et de l'étude sur un cadre d'évaluation et de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation, ainsi que l'avait demandé la Conférence en 2008. Cette partie sera subdivisée en sous-parties, comme suit:

- a) Structure organisationnelle du Siège;

- b) Structure décentralisée (effectifs, remplacement et couverture des bureaux décentralisés);
- c) Gestion des ressources humaines;
- d) Changement de culture;
- e) Cadre d'évaluation et de gestion des risques à l'échelle de l'Organisation.

IV. La voie à suivre

La partie IV décrira les étapes suivantes du processus de réforme, indiquant les domaines dans lesquels il reste encore à faire ainsi que tout éventuel mécanisme de suivi pouvant être nécessaire.

Annexes

Les cinq annexes ci-après sont incorporées au rapport:

Annexe 1: Résolution 1/2008 – Adoption du PAI pour le renouveau de la FAO (2009-11)

Annexe 2: Bureau et composition du Groupe de travail du CoC-EEI, et calendrier des réunions du CoC-EEI en 2009

Annexe 3: Rapport sur les amendements aux Textes fondamentaux pour la mise en oeuvre du PAI

Annexe 4: Cadre stratégique, Plan à moyen terme et Programme de travail et budget

Annexe 5: Rapport sur la mise en oeuvre du PAI et situation budgétaire du Fonds fiduciaire

Présentation

Le Rapport sera présenté en deux volumes:

- le volume I comprendra le corps du rapport ainsi que les annexes 1 et 2; et
- le volume II contiendra les annexes 3 à 5.